

Résultats des votes
Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire
de la société Financière de l'Odéon du 1er juin 2017

En Assemblée Générale Ordinaire

211 actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, possèdent 3 970 297 actions au nominal de 16 euros chacune sur les 6 585 990 actions composant le capital social (dont 2 341 079 actions d'autocontrôle) et aux 3 970 297 actions sont attachées 7 615 017 voix. Le quorum est de 93,53 %.

Première résolution	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2016	Adoptée par 7 614 798 voix (219 voix ayant voté contre)
Deuxième résolution	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2016	Adoptée à l'unanimité
Troisième résolution	Affectation du résultat	Adoptée par 7 614 798 voix (219 voix ayant voté contre)
Quatrième résolution	Approbation des conventions et engagements réglementés	Adoptée par 7 556 844 voix (58 173 voix ayant voté contre)
Cinquième résolution	Ratification de la cooptation d'un administrateur (François Thomazeau)	Adoptée par 7 614 897 voix (120 voix ayant voté contre)
Sixième résolution	Renouvellement du mandat d'administrateur de Marie Bolloré	Adoptée par 7 605 958 voix (9 059 voix ayant voté contre)
Septième résolution	Renouvellement du mandat d'administrateur de Céline Merle-Béral	Adoptée par 7 605 656 voix (9 361 voix ayant voté contre)
Huitième Résolution	Renouvellement du mandat d'administrateur de Olivier Roussel	Adoptée par 7 614 802 voix (215 voix ayant voté contre)
Neuvième Résolution	Renouvellement du mandat d'administrateur de François Thomazeau	Adoptée par 7 614 897 voix (120 voix ayant voté contre)
Dixième Résolution	Fixation du montant des jetons de présence	Adoptée par 7 614 485 voix (532 voix ayant voté contre)
Onzième résolution	Autorisation donnée au Conseil d'administration pour acquérir les actions de la société	Adoptée par 7 556 877 voix (58 140 voix ayant voté contre)
Douzième résolution	Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration	Adoptée par 7 552 962 voix (62 055 voix ayant voté contre)
Treizième résolution	Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Cédric de Baillencourt, Directeur général	Adoptée par 7 552 962 voix (62 055 voix ayant voté contre)
Quatorzième résolution	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables à Vincent Bolloré en sa qualité de Président du Conseil d'administration et à Cédric de Baillencourt en sa qualité de Directeur général	Adoptée par 7 610 631 voix (4 386 voix ayant voté contre)
Quinzième résolution	Pouvoirs pour les formalités	Adoptée à l'unanimité

En Assemblée Générale Extraordinaire

211 actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, possèdent 3 970 297 actions au nominal de 16 euros chacune sur les 6 585 990 actions composant le capital social (dont 2 341 079 actions d'autocontrôle) et aux 3 970 297 actions sont attachées 7 615 017 voix. Le quorum est de 93,53 %.

Première résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée par 7 553 192 voix (61 825 voix ayant voté contre)
Deuxième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou par élévation du nominal	Adoptée par 7 556 912 voix (58 105 voix ayant voté contre)
Troisième résolution	Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Adoptée par 7 556 794 voix (58 223 voix ayant voté contre)
Quatrième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration – dans le cadre de l'obligation périodique de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce - à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	Adoptée par 7 613 650 voix (1 367 voix ayant voté contre)
Cinquième résolution	Autorisation donnée au Conseil d'administration pour réduire le capital par annulation d'actions précédemment rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions	(Adoptée à l'unanimité)
Sixième résolution	Pouvoirs pour les formalités	(Adoptée à l'unanimité)